

EXPERTISES TRANSVERSALES

Familles recomposées et droits du survivant : savoir liquider civilement et fiscalement pour anticiper

NOUVEAUTÉ

Les recompositions familiales, de plus en plus nombreuses et multiples dans leurs formes, rendent les règlements successoraux difficiles : les opérations liquidatives sont complexes, notamment en présence de libéralités antérieures.

Cette formation revient sur les principes applicables, grâce à plusieurs cas pratiques, avec pour ambition une parfaite maîtrise de la technique liquidative.

Elle a également pour objectif de proposer des solutions pour anticiper les problèmes liquidatifs : contenu des testaments, donations entre époux ou contrats de mariage.

Une demi-journée est consacrée à la fiscalité des points abordés en amont.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Savoir imputer les libéralités entre vifs et à cause de mort, notamment au profit du conjoint survivant
- Savoir déterminer les droits des parties dans la masse successorale
- Résolution de cas pratiques
- Connaître la fiscalité applicable en présence d'un conjoint survivant



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé des règles liquidatives et rappel des principes
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Propositions de solutions pour une protection efficace du survivant
- Description et analyse
- Mise en situation
- Cas pratiques chiffrés avec corrections
- Support visuel interactif accompagné de documents de travail



FORMATEURS

Sébastien RICHARD ou Jonathan RICHERMOZ
et Benoît MOCOTTE ou Alice MASTEAU
Juristes consultants et Animateurs de formation du
CRIDON LYON

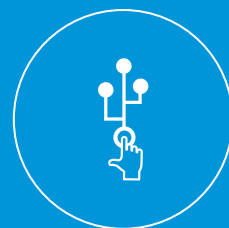


DURÉE

14h
(possibilité de l'organiser sur
2 jours consécutifs ou dans un
intervalle d'un mois maximum)

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Maîtrisant
Expert

OBJECTIF

●●●○ Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances de
base en liquidation des
successions



PLUS-VALUE

- Maîtriser la liquidation civile d'une succession
- Savoir anticiper les problématiques



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

- Droit fiscal
- Droit civil de la famille

1 **LE SURVIVANT NON MARIÉ : PARTENAIRE ET CONCUBIN**

- Des droits légaux minimes ou inexistants
- 3h30 • Libéralités en usufruit : difficultés liquidatives
- Comment concilier les droits du survivant et ceux des héritiers réservataires

2 **LE CONJOINT SURVIVANT**

- Les droit légaux
 - comment calculer ses droits légaux en propriété ?
 - l'application du droit viager au logement
- Les droits institués
 - 7h - le traitement des libéralités consenties au conjoint survivant
 - *les différentes libéralités à cause de mort : pour une meilleure rédaction*
 - *le traitement des libéralités : la combinaison des quotités disponibles*
 - un outil au service du conjoint survivant : le cantonnement des libéralités
- Les droits pouvant résulter du contrat de mariage
 - préciputs et attributions de communauté
 - *liquidation de la succession en présence d'un avantage matrimonial*

3 **LA FISCALITÉ**

- Le droit fiscal, un droit de superposition : les droits légaux du conjoint survivant
- La donation entre époux
- 3h30 • Préciputs et attributions de communauté
- Solidarité et paiement des droits
- La transmission aux enfants du conjoint en secondes noces